

3 764 accidents corporels de la circulation routière ont été enregistrés en **janvier 2025** par les forces de l'ordre, un nombre stable par rapport à janvier 2024.

Il est estimé que **203 personnes sont décédées en janvier 2025** sur les routes de France métropolitaine, pour 245 en janvier 2024, soit une baisse de -17%. La mortalité diminue pour les automobilistes (-21 tués), les usagers en deux-roues motorisé (-19 tués) et les cyclistes (-9 tués), alors qu'elle augmente pour les piétons (+12 tués). La mortalité baisse plus fortement pour les 18-24 ans (-9 tués) et les 65 ans ou plus (-17 tués). Le nombre de tués sur les autoroutes est stable alors qu'il est à la baisse sur les routes hors agglomération (-24%) et en agglomération (-11%).

934 personnes ont été blessées gravement en janvier 2025, soit une baisse (-9%) par rapport à janvier 2024 (d'après la méthode d'estimation élaborée par l'ONISR sur la base des travaux de l'Université Gustave Eiffel). Cette baisse concerne les usagers en deux-roues motorisé (-20%) et les automobilistes (-8%). En revanche, le nombre de blessés graves augmente chez les utilisateurs d'EDPm (+6%), les piétons (+3%) et les cyclistes (+1%).



Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2023, quasi-définitives 2024), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimation 2025 d'après les données arrêtées au 07/02/2025

Tableau synthétique du mois de janvier 2025 par rapport à un an auparavant

	Janvier*		ces 3 derniers mois**		ces 12 derniers mois***	
	Nombre	Variation	Nombre	Variation	Nombre	Variation
Tués	203	-17%	739	-10%	3 148	-1%
Blessés graves	934	-9%	3 315	-1%	15 753	-1%

* Janvier 2025 par rapport à janvier 2024

** Cumul 3 mois de novembre 2024 à janvier 2025 par rapport au cumul 3 mois de novembre 2023 à janvier 2024

*** Cumul 12 mois de février 2024 à janvier 2025 par rapport au cumul 12 mois de février 2023 à janvier 2024

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine

Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2023, quasi-définitives 2024), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimation 2025 d'après les données arrêtées au 07/02/2025

Le nombre de tués sur les 3 derniers mois (novembre-décembre-janvier) est en baisse par rapport à la même période il y a un an auparavant (-10%) ainsi que le nombre des blessés graves (-1%).

Les informations concernant les accidents corporels sont transmises par les forces de police et de gendarmerie nationales, qui ne sont pas systématiquement informées lorsque l'accident n'est pas mortel. Aussi, le calcul des blessés graves (selon la définition médicale M.AIS3+) repose sur les constatations des forces de l'ordre corrigées par la modélisation ONISR-Université Gustave Eiffel (Registre du Rhône).

Évolution du nombre de tués cumulé sur 12 mois selon le mode de déplacement ou l'âge

Globalement, la mortalité sur ces 12 derniers mois est en baisse de -1 % par rapport aux 12 mois précédents, et en baisse de -3 % par rapport à l'année 2019, année prise comme référence pour la décennie 2020-2030.

Les **automobilistes** représentent depuis la pandémie un peu moins de la moitié de la mortalité routière. Leur mortalité sur ces 12 derniers mois est estimée à 1 514 tués, est en hausse de +2 % par rapport aux 12 mois précédents et en baisse de -7 % par rapport à l'année 2019.

La mortalité des usagers de **deux-roues motorisés** est en baisse: 707 personnes sont décédées ces 12 derniers mois, un résultat en baisse de -1 % par rapport aux 12 mois précédents, et en baisse de -6 % par rapport à l'année 2019.

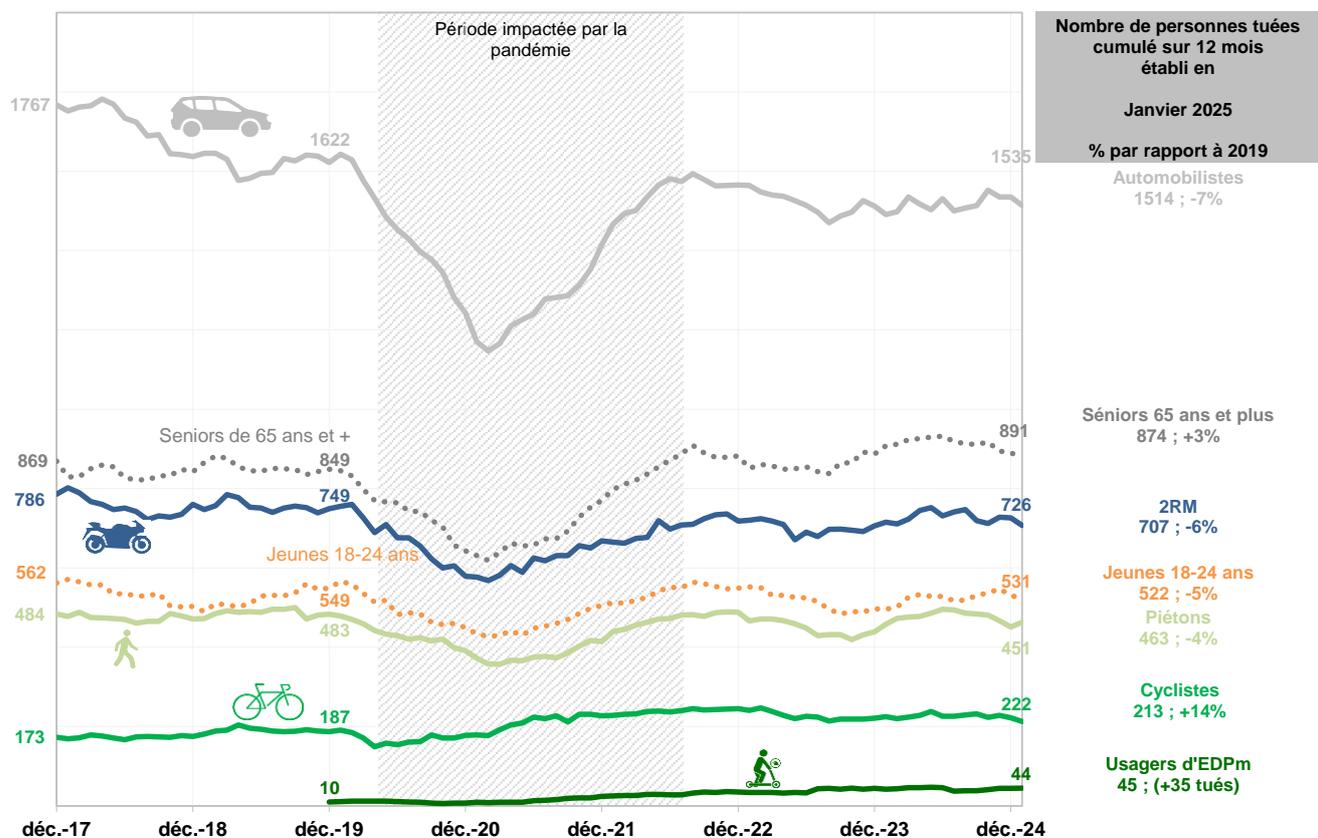
La mortalité **piétonne**, avec 463 piétons décédés ces 12 derniers mois, est en hausse de +1 % par rapport aux 12 mois précédents. Ce résultat est en baisse de -4 % par rapport à l'année 2019.

La mortalité **à vélo**, avec 213 cyclistes décédés sur ces 12 derniers mois, est en baisse de -5 % par rapport aux 12 mois précédents. Ce résultat est supérieur de +14 % par rapport à l'année 2019. Les Français montrent un engouement pour l'utilisation de modes de déplacements individuels sur les petits trajets en ville, mais aussi pratiquent les loisirs à vélo en milieu rural.

La mortalité en **EDPm** est en hausse de +7 % ces 12 derniers mois : 45 personnes sont décédées depuis un an.

La mortalité des **jeunes adultes de 18-24 ans**, continue d'augmenter : 522 jeunes sont décédés ces 12 derniers mois, un résultat en hausse de +5 % par rapport aux 12 mois précédents, et en baisse de -5 % par rapport à l'année 2019.

La mortalité des **personnes âgées de 65 ans ou plus** s'établit à 874 personnes tuées ces 12 derniers mois, elle baisse de -4 % par rapport aux 12 mois précédents et en hausse de +3 % par rapport à l'année 2019.



Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2023, quasi-définitives 2024), estimation 2025 d'après les données arrêtées au 07/02/2025

Évolution du nombre de blessés graves cumulé sur 12 mois selon le mode de déplacement ou l'âge

Globalement, le nombre de blessés graves sur ces 12 derniers mois est en baisse de -1 % par rapport aux 12 mois précédents, et en baisse de -3 % par rapport à l'année 2019, année prise comme référence pour la décennie 2020-2030.

Les **deux-roues motorisés** représentent un tiers des blessés graves ; sur ces 12 derniers mois, ce seraient 5 000 blessés graves. Ce chiffre est en baisse de -7 % par rapport aux 12 mois précédents et en baisse de -13 % par rapport à l'année 2019.

Les **automobilistes** représentent un peu moins d'un tiers des blessés graves ; sur ces 12 derniers mois, ce seraient 4 800 blessés graves, stable par rapport aux 12 mois précédents et en baisse de -7 % par rapport à l'année 2019.

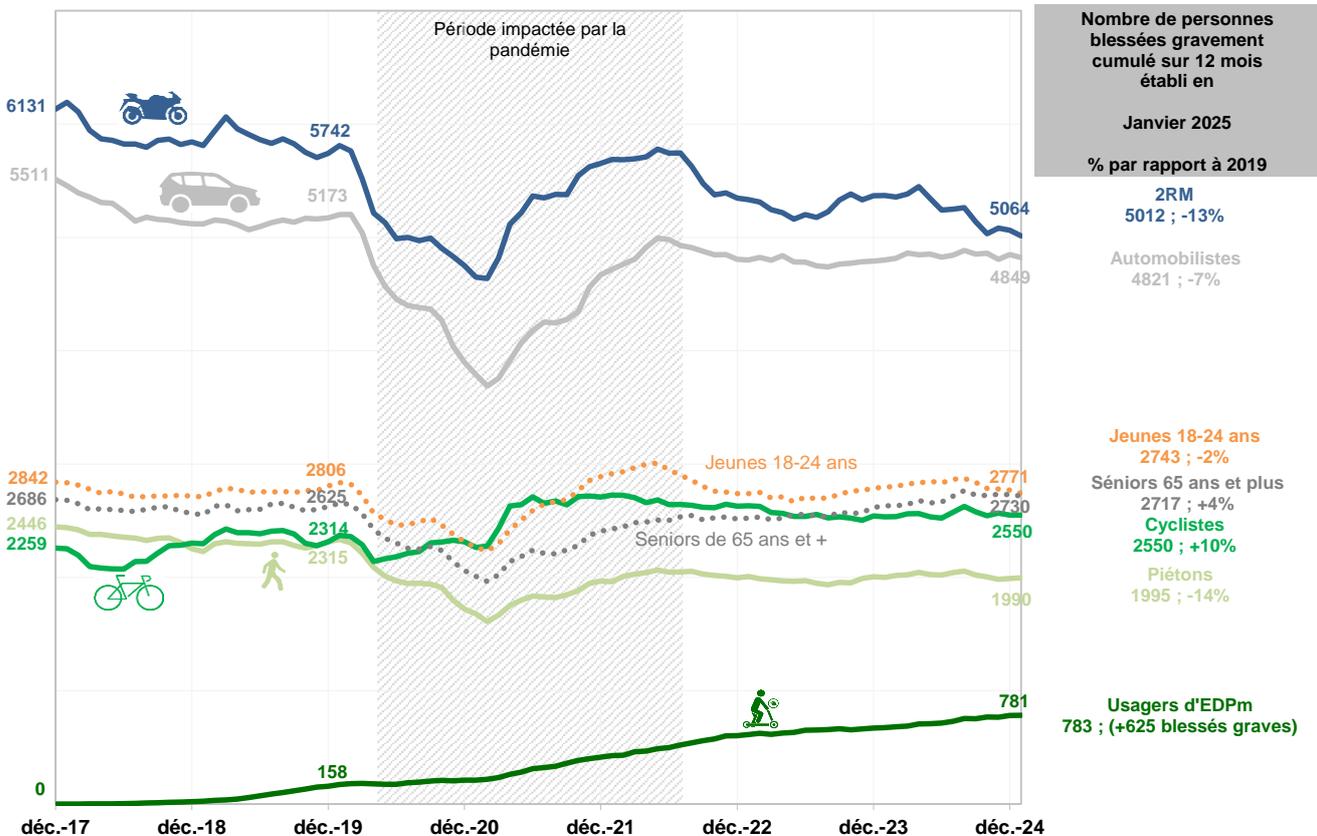
Le nombre de blessés graves à **vélo** sur les 12 derniers mois est largement supérieur à celui de l'année 2019 : 2 500 cyclistes seraient gravement blessés ces 12 derniers mois, résultat en hausse de +1 % par rapport aux 12 mois précédents et supérieur de +10 % par rapport à l'année 2019. En effet, les Français montrent un engouement pour l'utilisation de modes de déplacements individuels sur les petits trajets en ville, mais aussi pratiquent les loisirs à vélo en milieu rural.

Le nombre de **piétons** blessés graves augmente mais reste sensiblement inférieur à celui de 2019 : on estime que 2 000 piétons ont été blessés gravement ces 12 derniers mois, stable par rapport aux 12 mois précédents et en baisse de -14 % par rapport à l'année 2019.

Le nombre d'usagers en **EDPm** gravement blessés, avec 780 blessés graves ces 12 derniers mois, est en hausse de +16 % par rapport aux 12 mois précédents.

Le nombre de blessés graves âgés de **18-24 ans**, une classe d'âge au risque élevé d'accident grave de la route, est estimé ces 12 derniers mois à 2 700 blessés graves, en baisse de -2 % par rapport aux 12 mois précédents, et en baisse de -2 % par rapport à l'année 2019.

Le nombre de blessés graves âgés de **65 ans ou plus** est estimé à 2 700 blessés graves ces 12 derniers mois, en hausse de +3 % par rapport aux 12 mois précédents et en hausse de +4 % par rapport à l'année 2019.



Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimation 2025 d'après les données arrêtées au 07/02/2025

Les victimes graves en 2025 selon le mode de déplacement et le réseau routier

Sur les 3 derniers mois

Globalement, la tendance de la mortalité est **baisse** en agglomération (-13 %), sur les routes hors agglomération (-9 %), et sur autoroute (-5 %). La tendance est à la **baisse** pour les blessés graves en agglomération (-2 %), sur les routes hors agglomération (-1 %) et sur autoroute (-1 %).

En agglomération, la tendance est à la **hausse** pour les usagers en 2RM et les utilisateurs d'EDPm tués, la tendance est à la **baisse ou stable** pour les autres usagers.

Hors agglomération, la tendance est à la **hausse** pour les utilisateurs d'EDPm, et à la **baisse ou stable** pour les autres usagers.

Sur autoroute, la tendance est à la **hausse** pour les piétons et en **baisse** pour les autres usagers.

Ces 3 derniers mois (2025 par rapport à 2024)

	En agglomération		Hors agglomération		Sur autoroute	
	variation tués	variation blessés graves	variation tués	variation blessés graves	variation tués	variation blessés graves
Piétons	↘	→	↘	↘	↗	
EDPm	↗	↘	↗	↗		
Cyclistes	↘	→	↘	→		
2RM	↗	↗	↘	↘	↘	↘
Automobilistes	↘	↘	↘	→	↘	↘

ns : évolution non significative

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine

Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2023, quasi-définitives 2024), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimation 2025 d'après les données arrêtées au 07/02/2025

Sur les 12 derniers mois

Globalement, la tendance de la mortalité est stable sur les routes hors agglomération, et à la **baisse** en agglomération (-1 %) et sur autoroute (-10 %). La tendance des blessés graves est **stable** en agglomération, et à la **baisse** sur les routes hors agglomération (-2 %) et sur autoroute (-2 %).

En agglomération, la tendance de la mortalité est à la **hausse** pour les cyclistes, et en **baisse** pour les autres usagers. La tendance pour les blessés graves est à la **hausse** pour les utilisateurs d'EDPm et les cyclistes, et en **baisse** pour les piétons, les usagers de 2RM et les automobilistes.

Hors agglomération, la tendance est à la **hausse** pour tous les usagers, sauf pour les cyclistes et les blessés graves en 2RM.

Sur autoroute, la tendance est à la **hausse** pour les blessés graves en 2RM et la mortalité des piétons, mais à la **baisse** pour les automobilistes et les tués en 2RM.

Ces 12 derniers mois

Cumul de février 2024 à janvier 2025, par rapport à un an auparavant

	En agglomération		Hors agglomération		Sur autoroute	
	variation tués	variation blessés graves	variation tués	variation blessés graves	variation tués	variation blessés graves
Piétons	-1%	-1%	+3%	+2%	+10%	
EDPm	-11%	+10%	+61%	+58%		
Cyclistes	+10%	+3%	-15%	-3%		
2RM	-3%	-6%	+0%	-8%	-5%	+3%
Automobilistes	-6%	-2%	+6%	+3%	-14%	-8%

ns : évolution non significative

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine

Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2023, quasi-définitives 2024), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimation 2025 d'après les données arrêtées au 07/02/2025

Les piétons intègrent les utilisateurs d'Engins de Déplacement Personnel non motorisés (les rollers, les planches à roulette, les trottinettes), qui se déplacent sur les mêmes espaces que les piétons à pieds et sont considérés comme piétons dans le code de la route.

Les Engins de Déplacement Personnel motorisés (EDPm) contiennent les trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards, segways, etc... ; ils se déplacent comme des vélos.

Les cyclistes sont les usagers se déplaçant à vélo, qu'il soit à assistance électrique ou non.

Les Deux-roues motorisés incluent les cyclomoteurs (moins de 50 cm3 et ayant une vitesse maximale par construction ne dépassant pas 45 km/h, y compris les scooters de moins de 50 cm3) et les motocyclettes (plus de 50 cm3, y compris les scooters de plus de 50 cm3).

Les automobilistes sont les véhicules légers (VL) ; les utilitaires ne sont pas pris en compte dans cette catégorie.

Le réseau routier "en agglomération" concerne les voies se trouvant entre les panneaux d'entrée et de sortie d'une commune.

Le réseau routier "hors agglomération" concerne les routes non autoroutières en-dehors des voies "en agglomération".

Le réseau "autoroute" concerne les voies de circulation à statut autoroutier, indiquées par des panneaux bleus.

Tableau détaillé du mois de janvier 2025 par rapport à un an auparavant

	Janvier		Ces trois derniers mois**				Ces 12 derniers mois***			
	Tués	Blessés graves	Tués		Blessés graves		Tués		Blessés graves	
	Nombre	Nombre	Nombre	Variation	Nombre	Variation	Nombre	Variation	Nombre	Variation
Total	203	934	739	-10%	3 315	-1%	3 148	-1%	15 753	-1%

Par mode de déplacement

Piétons	61	195	147	-11%	613	-1%	463	+1%	1 995	+0%
EDPm	2	46	11	+57%	166	+10%	45	+7%	783	+16%
Cyclistes	6	122	32	-24%	426	+2%	213	-5%	2 550	+1%
2RM	21	205	104	-5%	822	-2%	707	-1%	5 012	-7%
Automobilistes	97	327	393	-9%	1 134	-3%	1 514	+2%	4 821	+0%

Focus selon l'âge

Moins de 18 ans	9	125	34	+6%	465	+2%	141	-11%	2 275	-3%
18-24 ans	33	157	117	-11%	571	-7%	522	+5%	2 743	-2%
65 ans ou plus	60	178	212	-17%	623	-1%	874	-4%	2 717	+3%

Sur le réseau routier

En agglomération	70	459	245	-13%	1 621	-2%	1 011	-1%	7 193	+0%
Hors agglomération	107	386	424	-9%	1 426	-1%	1 894	+0%	7 474	-2%
Sur autoroute	26	89	70	-5%	269	-1%	243	-11%	1 085	-2%

** Cumul 3 mois de novembre 2024 à janvier 2025 par rapport au cumul 3 mois de novembre 2023 à janvier 2024

*** Cumul 12 mois de février 2024 à janvier 2025 par rapport au cumul 12 mois de février 2023 à janvier 2024

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine

Séries labellisées pour les tués (définitives jusqu'en 2023, quasi-définitives 2024), estimations ONISR-UGE pour les blessés graves, estimation 2025 d'après les données arrêtées au 07/02/2025

Les piétons intègrent les utilisateurs d'Engins de Déplacement Personnel non motorisés (les rollers, les planches à roulette, les trottinettes), qui se déplacent sur les mêmes espaces que les piétons à pieds et sont considérés comme piétons dans le code de la route.

Les Engins de Déplacement Personnel motorisés (EDPm) contiennent les trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards, segways, etc... ; ils se déplacent comme des vélos.

Les cyclistes sont les usagers se déplaçant à vélo, qu'il soit à assistance électrique ou non.

Les deux-roues motorisés intègrent les cyclomotoristes et les motards, y compris les scooteristes.

Les automobilistes sont les véhicules légers (VL).

Les autres modes de déplacement intègrent notamment les véhicules utilitaires et poids lourds.

Les personnes de "moins de 18 ans" sont les enfants et adolescents âgés de 0 à 17 ans inclus.

Les jeunes âgés entre "18 et 24 ans" inclus forment la catégorie la plus à risque en matière d'insécurité routière.

Le réseau routier "en agglomération" concerne les voies se trouvant entre les panneaux d'entrée et de sortie d'une commune.

Le réseau routier "hors agglomération" concerne les routes non autoroutières en-dehors des voies "en agglomération".

Le réseau "autoroute" concerne les voies de circulation à statut autoroutier, indiquées par des panneaux bleus.

Méthodes de traitement des données pour la France métropolitaine

Le fichier BAAC (Bulletin d'Analyse des Accidents Corporels de la Circulation routière enregistrés par les Forces de l'Ordre) intègre les accidents corporels tels que définis dans l'arrêté du 27 mars 2007 relatif aux conditions d'élaboration des statistiques. L'ONISR, en charge de l'administration et de la diffusion des statistiques d'accidentalité aux termes du décret du 15 mai 1975 relatif au CISR, a de longue date précisé les modalités de prise en compte des accidents.

Méthode de redressement des blessés :

Pour se conformer aux normes des statistiques européennes, l'ONISR produit, pour la France métropolitaine, une nouvelle série de données relatives aux blessés. Elle intègre également l'échelle AIS de gravité des blessures (légères ou modérées, graves). Ces données sont déterminées par une nouvelle méthode établie conjointement par l'Université Gustave Eiffel (UGE) et l'ONISR. Cette méthode s'appuie notamment sur les données récentes relatives aux blessés enregistrés par les forces de l'ordre mais vise à estimer le nombre réel des personnes blessées dans un accident de la route prises en charge par les services hospitaliers : <https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/etudes-et-recherches/victimes/blessures/methode-de-redressement-du-nombre-de-blesses-de-la-route>

Le baromètre mensuel

Le baromètre mensuel d'un mois donné concerne les accidents survenus jusqu'à la fin de ce mois, il est établi et publié le mois suivant.

Des estimations sont produites à partir des accidents enregistrés dans le système d'information TRAxY concernant des données BAAC en cours de saisie transmises dans les 48h par les forces de l'ordre à l'ONISR. **Les résultats définitifs 2023 ont été intégrés dans le baromètre de mai 2024.**

Les blessés graves sont estimés à partir des données sur les blessés enregistrés dans TRAxY en utilisant la méthode de redressement mentionnée plus haut.

Labellisation

L'Autorité de la Statistique Publique a labellisé les principaux indicateurs d'accidentalité issus du fichier BAAC (France métropolitaine et Départements d'Outre-mer) pour ce qui concerne les données quasi-définitives de l'année N publiées fin janvier de l'année N+1, et les données définitives publiées à partir de mai de l'année N+1. Le baromètre intègre pour les années antérieures à 2021 les données labellisées.

Les méthodes statistiques sont précisées sur le site de l'ONISR : <https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/outils-statistiques>